

L'ŒIL D'ÉGAL SPORT

Transidentité et sport de haut niveau : un rapport d'experts pour éclairer le débat



Le 26 mai 2025, le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a rendu public le rapport du comité d'experts sur la transidentité et le sport de haut niveau. Ce comité, présidé par Sandra Forgues (championne olympique de canoë-kayak) et Jean-François Toussaint (professeur de médecine), avait pour mission d'examiner les conditions d'inclusion des personnes transgenres dans les compétitions sportives.

Composition et méthodologie

Le comité réunissait des personnalités issues de divers horizons : sportives et sportifs de haut niveau, médecins, juristes, chercheuses et responsables institutionnels. Parmi elles : Ophélie-Cyrielle Etienne, Carole Maître, Adeline Molina, Marie-Françoise Potereau, Frédérique Vidal, Antoine Bruneau, Cédric Gosse, Philippe Liotard, Mathieu Maisonneuve et Jean-Bernard Marie Moles.

Les travaux se sont appuyés sur :

- des auditions de personnes concernées et d'acteurs du mouvement sportif,
- une revue des règlements nationaux et internationaux,
- un état des connaissances scientifiques sur la performance et les transitions de genre,
- une analyse juridique au regard du droit français et européen,
- des apports des sciences sociales et une synthèse méthodologique pour les fédérations.

Constat et état des lieux

Le rapport rappelle que la question de la participation des personnes transgenres dans le sport de haut niveau reste controversée et hétérogène.

- Certaines fédérations internationales ont adopté des règles restrictives (athlétisme, natation, rugby), souvent liées à la testostérone.
- D'autres imposent des conditions variables d'éligibilité (durée et seuils hormonaux).
- Quelques rares disciplines se montrent totalement inclusives.

En France, la majorité des fédérations n'a pas encore élaboré de règlement spécifique et s'aligne sur leurs fédérations internationales.

Le rapport souligne que les données scientifiques actuelles ne permettent pas de conclure de façon certaine à un avantage systématique maintenu après une transition.

La rareté des cas observés au plus haut niveau impose une approche prudente, individualisée et évolutive.

Principes juridiques et éthiques

Sur le plan juridique, le principe d'inclusion prévaut, tant en droit français qu'en droit européen et international. Des restrictions ne peuvent être envisagées que si elles répondent à un objectif légitime (équité des compétitions, sécurité des pratiquants) et de manière proportionnée.

Le rapport insiste également sur l'importance de la pédagogie et de la compréhension sociale de ces parcours, afin de réduire les discriminations et favoriser une meilleure intégration des personnes transgenres dans le sport.

Recommandations principales

Le comité a formulé douze recommandations, parmi lesquelles :

- inciter les fédérations françaises à se doter d'un règlement spécifique sur l'éligibilité des sportifs et sportives transgenres ;
- instaurer des commissions dédiées pour traiter les cas individuels ;
- mettre en place des systèmes de co-classement si une exclusion est jugée nécessaire ;
- former les encadrants aux enjeux liés à la transidentité ;
- créer un observatoire national de la transidentité dans le sport ;
- lancer un programme de recherche via l'Agence Nationale de la Recherche pour approfondir les connaissances scientifiques.

Conclusion

Sans trancher définitivement, le rapport fournit un cadre d'analyse et des outils destinés aux fédérations sportives et aux acteurs publics. Il vise à concilier inclusion, équité et protection de l'intégrité physique et psychologique des athlètes. La démarche se veut évolutive, appelant à une révision régulière des règles en fonction de l'avancée des recherches et de l'expérience de terrain.

Pour finir, nous vous recommandons de lire [ce rapport](#) que vous pourrez trouver sur notre [site internet](#).